

A l'attention des étudiants de BTSA 1^{ère} et 2^{nde} année

BI-QUALIFICATIONS

L'EPLEFPA de Sartène offre la possibilité aux étudiants de BTSA de suivre des formations complémentaires, non obligatoires car non inscrites dans les référentiels de formation, dans les métiers du sport et de l'animation. Ces formations offrent des qualifications professionnelles complémentaires qui constituent une plus value en matière d'insertion professionnelle pour les étudiants. Elles sont mises en œuvre sous la responsabilité de PATRICK LEGEY, enseignant d'EPS.

La carte des formations qualifiantes est la suivante :

- **Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)**, qui confère le titre de Sauveur aquatique ;
- **Nageur Sauveteur en Mer (NS)** de la Société Nationale de Sauvetage en Mer ;
- **Préparation au probatoire** (examen d'entrée en formation) du Brevet d'Etat Accompagnateur en Moyenne Montagne ;
- **Certificat de Qualification Professionnelle « Opérateur en Altitude »**

Le coût de ces formations est à la charge des étudiants. Ils remettront à l'établissement **un chèque de caution lors de l'inscription dans ces formations.**

Les possibilités de financement, **individuel**, de leur formation qualifiante est la recherche de :

- taxe d'apprentissage auprès d'entreprises démarchées par leurs soins,
- sponsoring auprès de collectivités (mairies, ...) ou de sociétés

L'établissement pourra recueillir la taxe d'apprentissage mobilisée par l'étudiant, **qui devra être identifiée pour chaque étudiant. A cet effet, une lettre d'engagement de financement de leur formation par un partenaire extérieur devra être remise par l'étudiant à l'établissement.**

Deux cas de figure se présenteront alors :

- Si les fonds mobilisés par un étudiant sont supérieurs au coût individuel de sa formation qualifiante, l'excédent sera mutualisé au profit d'un projet collectif de la classe de l'étudiant (voyage d'études par exemple). L'établissement remettra à l'étudiant son chèque de caution.
- Si les fonds mobilisés par un étudiant sont nuls ou inférieurs au coût de sa formation, l'établissement encaissera le solde restant à la charge de l'étudiant.

Le calcul des coûts restant à la charge de l'étudiant s'opérera en deux étapes :

- à la fin de la 1^{ère} année du cycle
- et à la fin du cycle de formation

Pour sa part, **l'établissement réglera les structures prestataires des formations** (piscine, intervenants, location de matériel, hébergement, ...)

Le coût des formations pour l'année scolaire 2011/2012 est récapitulé dans le tableau suivant (à titre indicatif).

BNSSA	BNSSA	370€
	PSE (Premier secours en Equipe) 1 ^{er} niveau	150 €
	TOTAL	520 €
NAGEUR SAUVETEUR EN MER	PSE (Premier Secours en Equipe) 2 nd niveau	200€
	Permis Mer Bateau	200 €
	Certificat restreint de radiophonie	50 €
	Stage Mer	220 €
	Assurance	50 €
	TOTAL	715 € à 795 €
PROBATOIRE AU BREVET D'ETAT ACCOMPAGNATEUR EN MOYENNE MONTAGNE	Intervenants, hébergements, restauration et location de matériel (Coût actualisé en fonction du nombre d'inscrits à la formation)	550 €
	PSC 1 (obligatoire si l'étudiant n'a pas le PSE1)	80 €
	TOTAL	550 à 630 €
CERTIFICAT DE QUALIFICATION OPERATEUR EN ALTITUDE	Stage	300 €

FICHE D'INSCRIPTION A UNE FORMATION QUALIFIANTE ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Je soussigné :

Etudiant/e de la classe de :

- BTSA 1^{ère} année
 - Option Gestion Forestière
 - Option Gestion et protection de la Nature
 - Option ACSE

- BTSA 2^{nde} année
 - Option Gestion Forestière
 - Option Gestion et Protection de la Nature

Demande mon inscription dans la ou les formations qualifiantes suivantes pour l'année scolaire 2014/2015 :

- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique**
- Nageur Sauveteur en Mer**
- Préparation au probatoire**
- Certificat de Qualification Professionnelle « Opérateur en Altitude »**

Je m'engage à suivre la totalité du cycle de formation ; en cas de démission en cours de formation, les frais de formation resteront à ma charge et seront prélevés par l'établissement.

Je joins un chèque de caution, correspondant aux frais de formation, d'un montant de :

Fait à Sartène, le

Signature de l'étudiant/e :